

LA TÉLÉTRANSMISSION EDI-IR

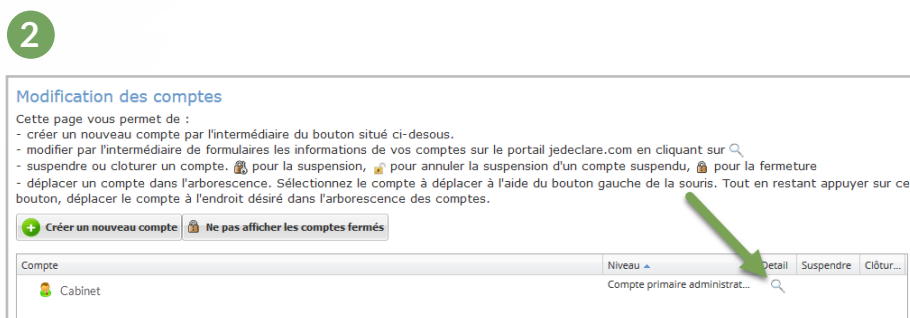
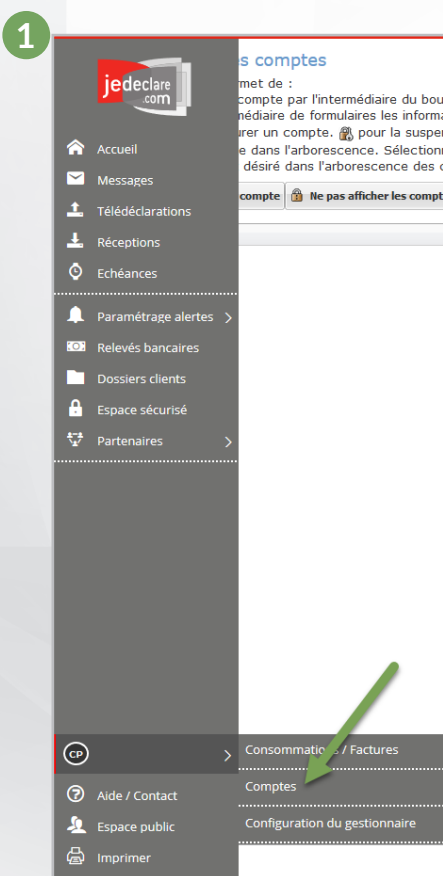
Après avoir effectué le traitement du dossier, le logiciel IR dispose d'une fonctionnalité vous accompagnant pour effectuer la déclaration EDI-IR et la télétransmission en ligne via le portail jedeclare.com.

Pour traiter efficacement votre télétransmission, nous vous proposons de suivre une démarche simple en 2 étapes :

1. La souscription en ligne sur le site jedeclare.com
2. Validation et télétransmission de la déclaration

ÉTAPE 1 : LA SOUSCRIPTION EN LIGNE SUR LE SITE JEDECLARE.COM

Avant d'envoyer la déclaration, il est nécessaire de préciser sur le site jedeclare.com que vous souhaitez effectuer les transmissions de ce compte à partir du logiciel RCA (cette opération ne s'effectue qu'une seule fois par compte). Il faut alors accéder à la rubrique "Comptes" ¹ et sélectionner le compte de votre cabinet ².



3 Vous accédez alors à la gestion de votre compte.

4 Choisissez "Souscription aux services"

5 Sélectionnez le service auquel vous souhaitez souscrire, soit EDI-IR dans "Téléprocédure > Fiscale".

6 Sélectionnez le logiciel RCA IR.

The screenshot shows the 'Souscription aux services' page for the email 'atest@jedeclare.com'. At the top, there are navigation links: 'identification Société', 'Accès au site', 'Gestion des factures électroniques', 'Facturation et paiement', 'Souscription aux services', and 'Options et paramètres'. The main content area is titled 'Sélection des services' and is divided into two columns. The left column, 'Sélectionner les services auxquels vous souhaitez souscrire', has a tree view with 'Téléprocédure' expanded to 'Fiscale', where 'EDI-IR' is checked. The right column, 'Sélectionner le logiciel pour le service :', shows a table for 'EDI-IR' with columns 'Editeur' and 'Application'. The 'RCA' entry is selected, showing 'RCA' as the editor and 'IR V1.0' as the application. A 'Formalités du service EDI-IR' section is visible at the bottom.

ÉTAPE 2 : VALIDATION ET TÉLÉTRANSMISSION DE LA DÉCLARATION

Lorsque vous avez souscrit au service en ligne et que la validation de l'EDI-IR a été confirmée, vous pouvez procéder à sa transmission.

Dans le logiciel IR, accédez à l'onglet "EDI" et suivez les trois étapes suivantes :

En cliquant sur , le logiciel va effectuer une vérification de la compatibilité des données saisies avec les contraintes EDI.

Si il y a des erreurs de saisie, le logiciel ouvre une fenêtre listant les incohérences :

S'il n'y a pas d'erreurs, le cadenas de validation passe en

"Verrouillé" .

The screenshot shows a window titled 'Liste des erreurs de cohérence du millésime'. It reports '149 contrôles effectués : OK : 16 Ignorés : 132 Erreurs : 1'. Below this, there is a table with columns 'Code', 'Libellé', and 'Voir'. One error is listed: 'EAD Absence d'éléments d'état civil pour déclarant 1'. A 'FERMER' button with a checkmark is at the bottom.

1 Lorsque la déclaration est validée, le bouton "Valider" est verrouillé.

TRANSMISSION EDI VIA JEDECLARE.COM Paramétrage Jedeclare

i Ouverture de la campagne de déclaration jusqu'au 12 juin 2018, date limite pour les déclarations.

VALIDER → ENVOYER → TRANSMISE

Etape 1 : votre déclaration doit être validée avant d'être envoyée.
Cliquez sur le bouton "Valider" dans l'onglet "Déclaration".

Site Jedeclare.com

2 Cliquez sur "Envoyer" pour transmettre votre déclaration via le portail jedeclare.com

TRANSMISSION EDI VIA JEDECLARE.COM Paramétrage Jedeclare

i Ouverture de la campagne de déclaration jusqu'au 12 juin 2018, date limite pour les déclarations.

VALIDÉE → ENVOYER → TRANSMISE

Etape 2 : votre déclaration est prête à être envoyée.
Cliquez sur le bouton "Envoyer" pour transmettre votre déclaration via le portail Jedeclare.com

Site Jedeclare.com

3 Lorsque votre déclaration est envoyée, le bouton "Transmise" s'active et le numéro de suivi s'affiche.

TRANSMISSION EDI VIA JEDECLARE.COM Paramétrage Jedeclare

i Ouverture de la campagne de déclaration jusqu'au 12 juin 2018, date limite pour les déclarations.

VALIDÉE → ENVOYÉE → TRANSMISE

Etape 3 : votre déclaration a été transmise. Mettre à jour l'avancement
Le numéro du dernier envoi est : '389896148'
Votre déclaration est en cours de traitement par la DGFiP : Reçu par jedeclare. (étape 1/3)

Site Jedeclare.com

i À NOTER

- Vous pouvez "Dévalider" une déclaration, la corriger puis la transmettre de nouveau à jedeclare.com. L'administration fiscale prendra en compte le dernier envoi effectué (le logiciel vous indiquera le nouveau numéro d'envoi).
- Les données cabinet transmises seront récupérées automatiquement depuis les informations générales du cabinet renseignées à l'accueil du logiciel.



L'EDI peut être envoyée seulement dans le cas où elle est entièrement validée